

COMMUNE DE DOMSURE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 février 2021 à 19h30
Convocation du 19 février 2021

Présents : Patrick Vacle, Lilian Billet, Brigitte Fischer, Mathilde Ferrier
Xavier Bernard De Domsure, Patrick Bouillet, Jean-Paul Bouilloud, Jérôme Commaret,
Brenda Costanzo, Christine Drouilhet, Pauline Michel.

Excusé : -

Secrétaire de séance : Brenda Costanzo

Le compte-rendu du conseil municipal du 21 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

1/ Compte de Gestion :

- Monsieur le Maire présente le compte de gestion validé par la trésorerie de Montrevel en Bresse.

Les comptes s'établissent ainsi :

- Recettes de fonctionnement 365 471.88 €
 - Dépenses de fonctionnement 259 819.16 €
- Soit un résultat de fonctionnement de **105 652.72 €**

- Recettes d'investissement 102 785.18 €
 - Dépenses d'investissement 80 625.40 €
- Soit un résultat d'investissement de **22 159.78 €**

2/ Bâtiments communaux :

- Projet Halle city parc : Monsieur le Maire présente le projet envoyé par l'Atelier 71 ainsi que les devis estimatifs.

Plusieurs interrogations :

- La commune a-t-elle été reconnue en état de catastrophe naturelle concernant les mouvements de terrain liés à la sécheresse 2020. En effet, autant les vestiaires du foot, autant la buvette ont bien souffert et montrent un certain nombre de fissures. Malgré une relance, pas de réponse de la Préfecture. Contact sera pris à nouveau pour savoir où en est le dossier.

Sera t-il possible d'envisager de raser et refaire à neuf ?

- Le projet présente une halle de 300 m², peut-être faut-il envisager de réduire à 250 m².

Une nouvelle réunion sera organisée, le 05 mars 2021, sur le terrain pour mieux visualiser l'empiètement et les différentes possibilités d'aménagement.

- Eclairage public au Villard :

Les lampadaires avaient été reprogrammés pour éclairer la nuit pendant la période hivernale pour dissuader les promeneurs indéliques. Ils seront à nouveau éteints la nuit prochainement.

3/ Personnel communal :

Agathe, ATSEM dans la classe des Petits Moyens d'Anne-Sophie sera prochainement en arrêt maladie, avant son congé maternité.

Une réunion est organisée lundi 01/03/2021 pour faire le point sur les journées de travail de chacune, les évolutions liées au Covid.....

4/ Devis divers :

Monsieur le Maire présente les différents devis reçus :

- MBI Informatique :

Les 2 PC portables de l'école sont à changer soit en achat pour un montant annuel de 500 € HT le PC, soit en location mensuelle de 49,00 € HT le PC.

La copie de sécurité de sauvegarde du PC de la mairie n'est plus assez performante. Vu les nombreuses attaques informatiques répertoriées, quel que soit le bâtiment concerné, il est nécessaire d'envisager une sauvegarde externe afin de sécuriser les données. Contrat, logiciel et migration des données (914,00 € HT)

- Le lavabo de la classe des petits moyens d'Anne-Sophie a été changé pendant les vacances. Ce lavabo sera récupéré et installé au sous-sol pour le fleurissement.

- Sanibroyeur Atelier : un premier devis de l'entreprise SARL SANITELEC s'élève à 984.00 € HT (fourniture et pose). D'autres devis seront demandés pour comparer les modèles et optimiser le choix.

- Arrosage automatique : Jean Delay (Delay Moiraud Paysage) est venu faire le point sur l'arrosage automatique. Certains tuyaux sont à changer (trottoir grande route), d'autres nécessitent de minimiser le débit (petite place devant la mairie). Enfin, le système de pompage de l'eau de pluie est à modifier.

- Illuminations :

De nouvelles décorations ont été choisies pour moderniser les illuminations de la place et du sapin. La commission a profité des offres de déstockage pour un montant de 1000,00 € TTC.

- Loyer Restaurant Chez Nathaly : DEL2021-05

Monsieur le Maire explique la nécessité de continuer à soutenir les commerces locaux pour la vie du village, pendant cette période de crise sanitaire qui impose le prolongement de la fermeture des bars-restaurants, et propose de réitérer l'annulation du loyer du Bar-Restaurant « Chez Nathaly » du 01 au 28 février 2021 pour un montant de 571,86 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'annulation des loyers pour la période de crise sanitaire du 1^{er} au 28 février 2021 pour un montant de : 571,86 € TTC

5/ Urbanisme : DEL2021-04

Un administré souhaite agrandir sa maison. Le règlement d'urbanisme du lotissement du Clos de la Parnelle impose un retrait d'au moins trois mètres de la voirie, ce qui rend le projet difficilement réalisable. Afin de faciliter cette extension, Monsieur le Maire explique que la parcelle qui jouxte cette propriété est communale, non viabilisée, et doit être régulièrement entretenue pour éviter l'envahissement des herbes. Après concertation et mise en situation, il serait possible de céder une bande de 5 m par 25 m de la parcelle cadastrée ZS 79.

Il est convenu que monsieur Poncet Fabrice prendrait à sa charge les frais notariés et de géomètre.

Après concertation, le Conseil Municipal accepte de céder à l'amiable une bande de 5 m sur 25 m de la parcelle cadastrée ZS 79 au prix de 5,00 € le m² et autorise le Maire à signer tout document relatif à cet acte.

6/ Assainissement :

Le rapport de synthèse de l'année 2020 des stations d'épuration montrait des performances épuratoires très correctes au Villard, malgré les désordres fonctionnels du réseau d'égout, et très satisfaisantes au Bourg Dernier. Malheureusement les performances de la station de Villeneuve se sont révélées très médiocres. A noter que les fossés servants d'exécutoire permettent de limiter l'impact sur le milieu naturel.

La SATESE fera son prochain contrôle le 04 mars 2020.

7/ Affaires diverses :

- Site internet : la dernière réunion avec monsieur Gilbert de la société DOKPROD Informatique a permis de balayer les grandes lignes en prévision de la refonte du site. L'accès au site sera interrompu quelques jours pour permettre les modifications et mises à jour.

Dans le même esprit de partage d'informations, il est envisagé de créer une page communale Facebook. Cela permettra d'élargir le champ de communication et de s'adresser à une autre population.

- Les fossés du chemin de la prairie au Nigda sont à refaire (location de la rigoleuse) et des arbres seront à couper à côté de l'abreuvoir avant qu'ils ne tombent.

- Panneau d'affichage : Corentin a coupé le vieux panneau et l'a restauré pour faire deux panneaux. Un sera installé à Villeneuve, où le précédent permettait un affichage très restreint, et le second au Villard, sous l'abri bus, en remplacement du petit panneau non abrité devant le Vieux café.

- La famille Bedouet-Gauge, demeurant au Villard, a été reçue en mairie au cours d'une petite cérémonie, dans le respect des gestes barrières. Leur fils, Tylio, né le 1^{er} janvier 2021, est le premier bébé de l'année de la commune de Domsure, mais aussi du Département.

- Alambic : demande d'intervention pour refaire le ciment d'un gond de la porte.

- Marché local : trois nouveaux venus, un fleuriste de Salavre, un marchand de pain de Gizia en complément de celui de St Nizier le Bouchoux, un nouveau marchand de légumes de Simandre sur Suran pour pallier le départ du maraicher de St Trivier de Courtes.

La fréquentation est stable mais souffre dès le mauvais temps et des périodes de vacances scolaires.

Le maintien de ce service dépend de la bonne volonté de tous.

- Voirie : le projet de la route de la Richardière a été diminué car l'émulsion ne tiendra pas. Il restera un budget de 4388 € qui sera gardé pour les travaux en fin d'année. Le Conseil Municipal accepte le nouveau projet.

- Syndicat Eau potable : 1 % de renouvellement de canalisation par an.

- Chemin de randonnée : 180 chemins ayant un intérêt culturel, touristique... ont été conservés dont un à Domsure.

- Taxe ordures ménagères : souhait de la CA3B de passer le taux de taxe de 8.96 % à 9.96 %

- Prochain conseil municipal le 25 mars 2021 à 19h30

- Réunion de la commission finances le 11/03/2021 à 18h30

- A prévoir, réunion intercommunale RPI (Beaupont-Domsure)